**En avoir pour mes impôts**

[https://www.economie.gouv.fr/enavoirpourmesimpots#](https://www.economie.gouv.fr/enavoirpourmesimpots)

Le site gouvernemental [economie.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr/) propose de cliquer sur des thématiques (éducation, santé, logement, défense…) pour découvrir le coût de ces services.

**Exploitation pédagogique**

1. À quoi correspondent les prélèvements obligatoires ? Vous pouvez vous appuyer sur une recherche en ligne pour répondre à cette question.

2. Transformez les données du graphique en pourcentage, puis faites une phrase exprimant la signification de la donnée de votre choix.

3. Commentez la répartition des dépenses publiques.

4. Choisissez une des thématiques proposées et synthétisez les principales mesures que les impôts permettent de financer en lien avec cette thématique.

**Corrigé**

1. Selon l’Insee, « les prélèvements obligatoires sont les impôts et cotisations sociales effectives reçues par les administrations publiques et les institutions européennes sans aucune contrepartie directe et immédiate. »

2. Protection sociale : 57,2 %.

Dépenses sectorielles : 15,6 %.

Education : 9, 5%.

Service de fonctionnement des administrations publiques : 6,6 %.

Régalien : 6 %.

Charge de la dette : 2,8 %.

Recherche : 2,3 %.

3. On constate que plus de la moitié des dépenses publiques concernent la protection sociale, loin devant les « dépenses sectorielles » (économie, culture, environnement, infrastructures, transport et équipements collectifs).

4. Il s’agit pour les élèves de présenter des exemples de dispositifs et de mesures financés par les impôts.